

Résidence STROMBOLI (Chée de Gand 1202)

BE 0807.801.350

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire (deuxième séance)

28.10.2025

1. Validité de l'Assemblée Générale

La séance est ouverte à 18h07, dans la salle « K11 » rue Kasterlinden 11 à 1082 Bruxelles. Aucune remarque n'est formulée quant à la convocation de cette assemblée générale.

Le double quorum n'étant pas nécessaire l'assemblée est valablement constituée et peut délibérer.
L'assemblée décide de voter à main levée

Propriétaire présents et représentés

Total : 5/5

Quotités présentes et représentées

Total : 1000/1000

2. Désignation du président, du secrétaire

Présidente : Madame BLOKERIJE

Secrétaire : Cristina GOMES (syndic)

Vu le blocage de l'assemblée générale par Monsieur PULLU au motif qu'il n'aurait pas pu prendre connaissance des documents relatifs à l'ordre du jour, l'assemblée générale est reportée au 6 novembre 2025 à 19h, tous les copropriétaires acceptent que la convocation soit envoyée par mail. Néanmoins Monsieur PULLU s'engage à payer un montant de 1500€ pour le 5 novembre 2025. Les frais de tenue de l'assemblée générale du 6 novembre 2025 seront pris en charge par Monsieur PULLU.

3. Approbation des comptes clôturés au 31.12.2024

4. Retards de paiement

5. Décharge à donner au commissaire aux comptes

6. Décharge à donner au conseil de copropriété

7. Décharge à donner au syndic

8. Evaluation des contrats de fournitures de la copropriété

9. Ratification du changement de compagnie d'assurance

10. Clause pénale concernant les retards de paiements de charges, mandat à donner au syndic pour le choix du notaire pour l'enregistrement pour donner suite au refus des majorations lors de décision du tribunal

11. Mandat du Conseil de Copropriété

12. Mandat du commissaire aux comptes

13. Mandat du syndic – Rappel de la liste des prestations complémentaires

14. Budget ordinaire 2025

15. Fonds de réserve 2025

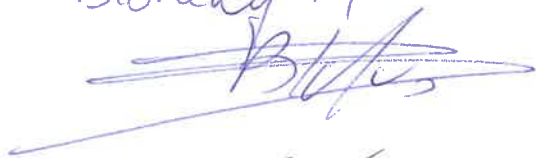
16. **Financement des travaux décidés**

17. **Divers :**

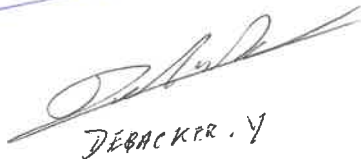
La séance est levée à 19h30

Signatures des propriétaires encore présents lors de la vérification du présent procès-verbal, du président de séance et du secrétaire ;

Blokeacij M

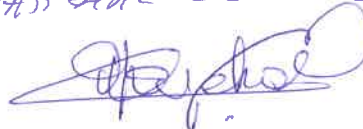


Pullu Umit



DEBACKER Y

MARCEL Bernadette



Comé

